EXAMEN CORRIGÉ · S2 · DURÉE CONSEILLÉE 1 H 30

Examen comptabilité générale S2 corrigé

Un sujet type de Comptabilité générale 2 (travaux de fin d'exercice) : amortissement avec prorata temporis, provision pour créance douteuse et charge constatée d'avance. Chaque écriture est justifiée.

Conseil : traite le sujet seul(e), en temps limité, avant de lire le corrigé.

Exercice 1 : amortissement linéaire (7 points)

Un matériel industriel est acquis le 1er avril N pour 120 000 DH HT. Durée d'utilisation : 5 ans, amortissement linéaire. L'exercice coïncide avec l'année civile.

1. **Calculer le taux et la dotation de l'exercice N.**
2. **Calculer la dotation de N+1.**
3. **Passer l'écriture au 31/12/N.**

✅ Corrigé de l'exercice 1

Taux linéaire = 100 % ÷ 5 = 20 %. Dotation N (9 mois, d'avril à décembre) = 120 000 × 20 % × 9/12 = 18 000 DH. Dotation N+1 (année pleine) = 120 000 × 20 % = 24 000 DH.

31/12/N

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
6193	D.E.A. des immobilisations corporelles	18 000,00	
2833	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage		18 000,00

Exercice 2 : provision pour

créance douteuse (7 points)

Au 31/12/N, la créance du client Bennani s'élève à 36 000 DH TTC (TVA 20 % selon l'énoncé). Le client est en difficulté : la perte probable est estimée à 40 %.

1. **Calculer la provision.**
2. **Passer les écritures nécessaires.**

✅ Corrigé de l'exercice 2

La provision se calcule sur le montant hors taxes : 36 000 ÷ 1,20 = 30 000 DH HT. Provision = 30 000 × 40 % = 12 000 DH.

31/12/N

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
3424	Clients douteux ou litigieux	36 000,00	
3421	Clients		36 000,00

31/12/N

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
6196	D.E.P. pour dépréciation de l'actif circulant	12 000,00	
3942	Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés		12 000,00

Exercice 3 : charge constatée d'avance (6 points)

Le 1er octobre N, l'entreprise a payé 18 000 DH de loyer couvrant 6 mois (d'octobre N à mars N+1). Le paiement a été enregistré en charge.

1. **Quelle part concerne l'exercice N+1 ?**
2. **Passer l'écriture de régularisation au 31/12/N.**

✅ Corrigé de l'exercice 3

Loyer mensuel = 18 000 ÷ 6 = 3 000 DH. Part de N+1 (janvier à mars) = 3 × 3 000 = 9 000 DH, à retirer des

charges de N.

31/12/N

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
3491	Charges constatées d'avance	9 000,00	
6131	Locations et charges locatives		9 000,00

Les erreurs fréquentes à l'examen

- Oublier le prorata temporis la première année.
- Calculer la provision sur le montant TTC au lieu du HT.
- Ne pas reclasser le client en « clients douteux » avant de constater la provision.
- Inverser débit et crédit dans la régularisation des charges.

Version en ligne, chapitres complets et cours particuliers

najimacademy.com/fr/examens-corriges/comptabilite-generale-2/